

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Débit de boissons de *2^{ème}* catégorie

M^{me} *COMOY* le Maire,

Je soussigné ⁽¹⁾ *Alain GIROD*, président de l'association "Monts Jura Handisports" 01170 Mijoux.

ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions des articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire à ⁽²⁾

Aire de ski du Centre Nadège de la Vallée, vente à emporter sur l'anneau du 27 Mars 2021, au 28 Mars 2021, à l'occasion de ⁽³⁾ *vente de charité pour Handisport.*

Veuillez agréer, M *COMOY* le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 24 Mars 2021

Signature,

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné, Maire de *MIJOUX (Ain)*

Vu l'article L. 2122-28 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique ;

Vu ⁽⁴⁾

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTE :

Article unique. - M ⁽¹⁾ *Alain GIROD*, Président de L'Association "Monts Jura Handisports" 01170 *MIJOUX*.

est autorisé à ouvrir un débit temporaire *2^e* catégorie

du *27 mars 2021* au *28 mars 2021*

à l'occasion de ⁽³⁾ *Vente à emporter sur la neige*

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à *Mijoux*

, le *24 mars 2021*



Le Maire,
Madame Le Maire
Denise COMOY

(1) Nom, prénoms, profession, adresse.

(2) Indiquer l'emplacement.

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

(4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé.